Comité Consultatif du Marché n°8

Réunion du 05 décembre 2023 à 17h00 à la Mairie de Saillans

Présents :
Représentants des commerçants : Véronique Descamps (commerçants non alimentaires), Ghislaine Fernandez (Sicar), Marie-Pascale Abel-Coindoz (producteurs),
Mairie de Saillans :
Elus : François Brocard, Philippe Berna, Georges Duquesne
Placier : Frédéric Surugue
Absents excusés :
Elus : Pierrick Pinet
Commerçants : Jean-François Rey (Fédération des Marchés de France), Gilles Hénard (commerçants alimentaires)

1. Bilan été 2023 :

Bilan mitigé. Un article a été fait sur la saison dans le bulletin d'information municipale n°9 d'octobre 2023.

2. ASVP :

Le contrat de Davy Mérabet a pris fin le 31.10.2023 et n'a pas été renouvelé. Le poste d'ASVP n'est actuellement pas pourvu.
Information de la commission sur le projet de policier ou garde champêtre mutualisé, porté par la CCCPS et financé par les communes (hors Crest et Aouste, déjà dotées d'une police municipale), recruté à plein temps toute l'année. Il se substituerait au poste d'ASVP municipal actuel.
La commune de Saillans aurait besoin de ≈ ¾ de temps plein.
Le recrutement se ferait au 2ème trimestre 2024.

3. Actualisation des abonnements :

Marché alimentaire : RAS
Marché non alimentaire :
- La commission décide :
  - Michel GUERDENER (nappes, toiles cirées) = passage en abonnement estival (cf. CR de la commission du 24.04.2023) = emplacement n° J de 6 ml, place du Prieuré, attribué à Véronique DESCAMPS (vêtements).
  - Véronique DESCAMPS libère l'emplacement n° K de 5 ml = attribution à Marie LOZOUET (bijoux).

Un courrier sera envoyé par la mairie à M. GUERDENER.

4. Arrêts de travail :

Arrêt de travail de Raymonde DEMMER (accident de voiture le 20.09.2023) jusqu'au 31.12.2023
Arrêt de travail de Jean-José TORRES du 02.10.2023 au 31.11.2023

5. Horaires du marché :

Il est proposé de tester un horaire de placement à 08h30 (au lieu de 08h00) du 1er dimanche de novembre au dernier dimanche de février.
Pas de modification du règlement du marché. Un bilan sera fait à la fin de la saison.

6. Tarifs 2024 : pas d'augmentation

Pour une meilleure gestion, le placier demande s'il est possible d'arrondir les montants afin d'éviter les centimes, source d'erreurs de caisse = les tarifs sont proposés en commission du marché puis votés en conseil municipal = proposition à faire pour 2025

7. Renouvellement de la commission du marché en mars 2024 :

Les représentants des commerçants actuels ont été élus parmi les commerçants abonnés à l'année et par eux exclusivement, pour 3 ans le 21 mars 2021.
Rappel de la composition de la commission pour les représentants des commerçants :

- Les représentants désignés par chaque organisation professionnelle représentative des marchands non sédentaires fréquentant le marché de Saillans
- Un représentant des commerçants de produits alimentaires
- Un représentant des commerçants de produits manufacturés (non alimentaires)
- Un représentant des producteurs alimentaires

Elections à organiser le 17 mars 2024

8. Echanges :

- Vogue :

Echanges sur le déplacement du marché rue Raoul Lambert + Place Maurice Faure + début du Boulevard de l'Echo.
L'installation des commerçants a encore été difficile malgré l'organisation d'un ordre d'arrivée.
Des commerçants se sont installés au Carrefour du Fossé ce qui a gêné les animations.
Voir lors de la prochaine commission si cette configuration est renouvelée en 2024.

- Toilettes publiques :

La rénovation satisfait tout le monde (commerçants et clients). Des dysfonctionnements sont encore à régler concernant l'éclairage automatique et le verrouillage de la porte des toilettes de gauche.

- Boîtiers électriques :

La sécurité du boîtier d'alimentation électrique à l'angle Sud-Est de la place de la République est à vérifier : le signalement sera fait aux Services Techniques de la commune.

Fin de la réunion à 18h30.